

Logettes paillées pour 60 vaches laitières et génisses de renouvellement

Gestion des effluents



Description de l'exploitation et du cheptel

- 60 vaches laitières
 - Quota de 435 000 litres
 - Bâtiment mis en service en 1983
 - Date de la mise aux normes : de 1997 à 2003
- 125 ha de SAU dont :
 - 65 ha de SCOP
 - 60 ha de SFP
- 2 UMO

Petite région agricole

L'exploitation se situe dans la région des Monts de Lacaune en zone de piémont, qui se caractérise par :

- des terres sablo-limoneuses,
- 500 m d'altitude, 1 170 mm de pluviométrie,
- le vent d'autan venant de l'Est est le vent dominant mais il a des perturbations venant du Nord-Ouest,
- un relief accidenté (coteaux).

Témoignage des éleveurs

Notre bâtiment a été créé en 1983. A cette époque la mise aux normes des bâtiments n'était pas d'actualité, les effluents d'élevage n'étaient pas récupérés.

Depuis 1997, avec le souci de répondre aux exigences réglementaires et environnementales, nous avons réfléchi à la gestion de nos effluents. Tout d'abord, il fallait trouver une solution adaptée pour stocker les différents types d'effluents du bâtiment en logettes et de ses annexes. Ensuite, il nous fallait trouver une solution économique en temps car les soins et la traite occupaient déjà beaucoup de temps dans une journée.

Les solutions choisies répondent à nos attentes et nous ont permis en plus d'améliorer nos conditions de travail.



Le bâtiment en un coup d'œil

Logettes paillées pour 60 vaches laitières et génisses de renouvellement

- 900 m² couverts, bi-pente de 25 m x 36 m.



Vue du pignon côté fumière et silo.



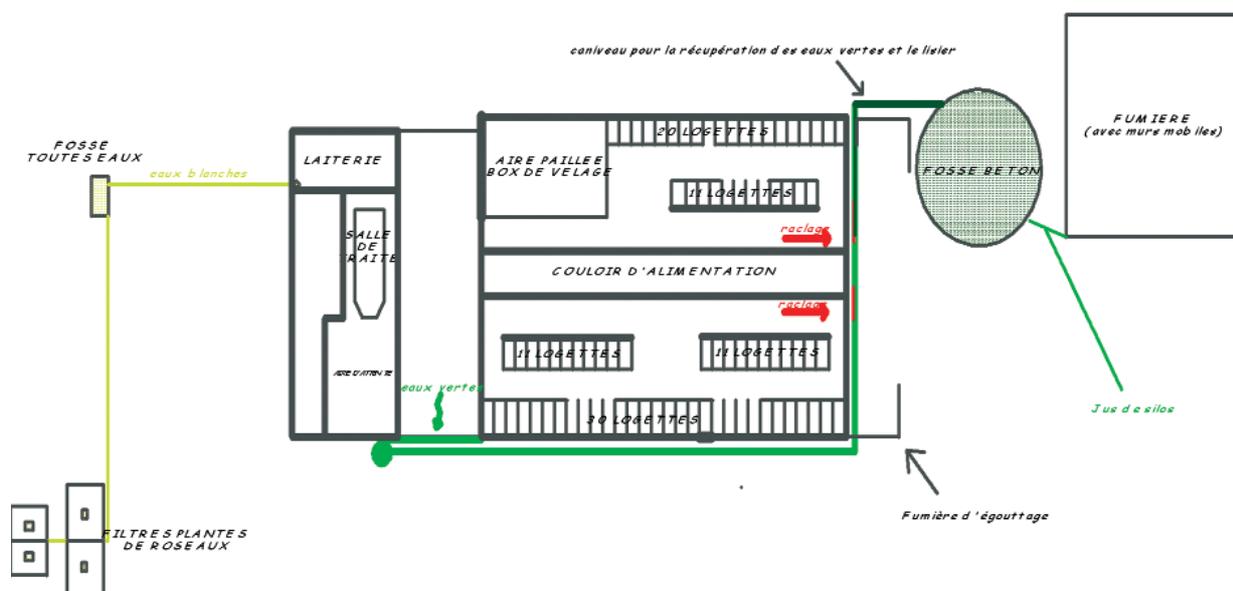
Vue intérieure.

Aménagement intérieur

- Stabulation libre de 83 logettes dos à dos avec un couloir d'exercice de 3,5 m.
- Le couloir de distribution de l'aliment de 4 m de large est central avec d'un côté le logement des vaches en lactation et de l'autre celui des vaches tarées et des génisses de plus de 18 mois.
- Au bout du bâtiment, il y a une aire paillée d'environ 90 m² pour l'isolement et les vêlages groupés en hiver.
- La salle de traite (épi 2x6 postes) et la laiterie sont séparées de la stabulation par une zone bétonnée et non couverte de 180 m². L'aire d'attente est dans le même alignement que les quais de traite.
- Les veaux et les génisses sont logés dans un autre bâtiment conduit en litière accumulée.

Matériaux principaux

- Charpente en bois lamellé collé (photo 2).
- Couverture fibro-ciment avec plaques translucides.
- Mur de 2,5 m de hauteur avec bardage de type filet brise-vent sur le long-pan Nord et ouverture libre sur le long-pan Sud.



Aspects du bâtiment

- Couverture teinte naturelle.
- Pignon avec des tôles grises, mur enduit de couleur grise.



Le confort des animaux

La ventilation est assurée par les ouvertures sur les longs-pans et les portails ouverts en pignons. Les translucides en toiture assurent la luminosité.



Abreuvoir dans le passage entre les logettes avec double accès.



Aire paillée pour l'isolement en bout de stabulation.

Le travail de l'éleveur

A noter l'originalité de la pailleuse automotrice.



Salle de traite 2 x 6 postes.



Pailleuse automotrice pour le paillage des logettes (un quart d'heure tous les trois jours).



Couloir d'alimentation central permettant aussi la surveillance des animaux.

La gestion des effluents

- Le fumier mou à compact issu des couloirs entre logettes est pré-stocké dans des petites fumières contiguës au bâtiment pendant environ 10 jours. Égoutté, il est ensuite stocké dans une fumière à 3 murs avec des parois en éléments auto-stables non joints, permettant un deuxième ré-essuyage du fumier vers la fosse circulaire en béton.
- A noter le système de flushing original utilisant les eaux vertes et brunes pour faciliter l'écoulement du lisier dans le caniveau de récupération.



Fumière avec fosse associée.



La présence d'une fumière de pré-égouttage pour chaque couloir raclé permet d'éviter le croisement des circuits d'alimentation et de raclage.



Filtre planté de roseaux pour le traitement des eaux blanches de salle de traite.

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global :
 - Coût de la stabulation avec le bloc traite environ 600 000 F (1983), soit 92 000 € (compter environ 180 000 € aujourd'hui pour une construction neuve).
 - En 1997, la mise aux normes a coûté environ 300 000 F, soit 45 000 € avec une économie réalisée grâce à l'autoconstruction (maçonnerie).
 - Cela représente un coût total actualisé pour la stabulation et ses annexes de 240 000 €, soit environ 3 000 €/vache logée en tenant compte de l'autoconstruction partielle.
- Coût de fonctionnement indicatif :
 - tonnage de paille estimé : 25 tonnes/an,
 - coût de la pailleuse faite sur mesure : 15 000 €.



Commentaires des éleveurs

Le raclage journalier représente à peine un quart d'heure.

Le paillage s'effectue une fois tous les trois jours (environ 2 kg/vache/jour).

Les éleveurs sont satisfaits de leur bâtiment et du fonctionnement depuis plus de vingt ans.

L'utilisation du bois pour la charpente leur semble un bon choix économique dans le temps.

La mise aux normes a été un point positif sur l'exploitation et les systèmes adoptés leur conviennent.

Si c'était à refaire...

Modifier la longueur des logettes qui sont trop courtes.

Améliorer l'ambiance du bâtiment afin d'éviter les températures élevées lors des périodes caniculaires.

Avis des conseillers bâtiments

Ce bâtiment comporte de nombreux points positifs en particulier sur la gestion des effluents :

- la séparation fumier-lisier,
- le pré-égouttage du fumier suivi d'un égouttage final,
- la ration plutôt sèche (maïs+foin) permettant l'obtention d'un fumier assez compact avec peu de paille,
- le non-croisement des circuits propres (alimentation) et sales (déjections),
- le système de flushing original.

Il convient également de souligner certaines astuces facilitant le travail de l'éleveur, en particulier la pailleuse automotrice.

Ceci étant, la conception de ce bâtiment étant relativement ancienne, la longueur des logettes est insuffisante au regard de l'évolution du gabarit des vaches, de même les couloirs d'exercice sont un peu trop étroits, enfin la ventilation mériterait d'être améliorée, notamment l'été.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **Mlle Julie JACQUET** et **M. Mathieu NAVARRO**

Tél. 05 63 48 8383 - Email : j.jacquet@tarn.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture du Tarn, 96, rue des Agriculteurs, BP. 89, 81003 ALBI

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.cra-mp.org
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).

Cette fiche a été réalisée avec le concours financier du Cas DAR.

Juin 2006

